



LUMIERE TURQUOISE

n°85 • Janvier 2020

Sommaire

LE ZOOM ECONOMIQUE.....	2
Mission Article IV : la vision du FMI sur la situation économique de la Turquie	2
Prévisions de croissance du gouvernement turc et présentation du budget pour l'année 2020	3
Les banques multilatérales en Turquie	5
Mission du FMI pour la cinquième revue du programme avec la Géorgie	6
STRATEGIES SECTORIELLES	7
Instauration d'une taxe sur les services numériques en Turquie.....	7
Le concept de « ville intelligente » en Turquie, point de situation et développements en cours	9
Une reprise du secteur automobile turc ?	11
Clôture des travaux du 3 ^{ème} Conseil de l'Agriculture et de la Forêt	13
Déploiement régional de Gazprom : enjeux pour les exportations gazières du Turkménistan.....	13
LA FRANCE DANS LA REGION.....	15
Travaux du dernier groupe de travail franco-turc Urbanisme-Environnement.....	15
A L'AGENDA	16
ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI	17
CADRE & DONNEES SUR LA TURQUIE	18
CADRE & DONNEES SUR LA GEORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMENISTAN	19

EDITORIAL

2020, une année encore pleine d'incertitudes pour la Turquie.

Quelle sera la capacité d'endurance de la population turque à accepter dans la durée une situation où le taux de chômage se maintient à un niveau record (officiellement 14%), où l'inflation s'élève à deux chiffres et où les nouvelles taxes pour les citoyens ordinaires se multiplient ? La vitalité de la reprise économique (cf. p. 2) est encore bien trop faible pour créer de l'emploi, ce qui pourrait affecter à terme la cohésion sociale (et impacter l'intégration des migrants).

La stratégie économique du gouvernement est peu lisible si ce n'est qu'elle est de plus en plus interférente dans la vie économique: création de nouvelles taxes (mise en place d'une taxation sur les entreprises du numérique –cf. p. 7-, d'une fiscalité sur l'immobilier etc.), poursuite d'un processus ultra-rapide d'assouplissement monétaire (le 12 décembre dernier, l'Institut d'émission turc abaissait de 200 pdb son principal taux directeur, le portant à 12%. Au total, depuis juillet 2019, la Banque centrale turque a diminué son taux directeur de 1200 pdb. Le taux d'intérêt réel en Turquie est dorénavant inférieur à celui de ses pairs, les autres grands pays émergents. Cette politique a accentué le mouvement de dépréciation de la TL qui a perdu environ 5% depuis le 1^{er} décembre), mise en place d'un système de contrôle des investissements sur la thématique de la ville intelligente (création de comités locaux directement rattachés à la Présidence) ou annonce du lancement prochain des appels d'offres en vue de la construction du Canal d'Istanbul.

Le seul réel moteur de la croissance est l'export dont la vitalité dépendra de la santé des économies partenaires dans les prochains mois. De son côté, l'investissement productif n'a pas redémarré, le crédit n'allant encore que très peu vers les entreprises (les banques ne sont pas en situation de prendre davantage de risques sur le Corporate et les entreprises elles-mêmes estiment manquer de visibilité pour engager de nouveaux investissements) mais continuant d'alimenter la consommation et les dépenses publiques (cf. budget p. 3).

En 2020, les marchés et les investisseurs demeureront attentifs aux potentiels développements géopolitiques (évolution de la situation en méditerranée orientale autour de l'exploration des ressources de gaz, stabilisation de la situation dans le Nord-Est de la Syrie,...) et à la mise en place éventuelle des sanctions américaines suite notamment à l'acquisition des S-400 russes.

Encore, donc, beaucoup d'incertitudes mais une situation qui restera gérable s'il n'y a ni rupture dans le financement de l'économie, ni turbulence géopolitique.

Daniel GALLISSAIRES,
Chef du Service économique régional d'Ankara



LE ZOOM ECONOMIQUE

Mission Article IV : la vision du FMI sur la situation économique de la Turquie

Le dernier rapport au titre de l'article IV publié par le FMI le 21 novembre 2019 dresse un bilan mitigé de la situation économique actuelle du pays et des perspectives de court et moyen terme. Malgré un retour de la croissance après deux trimestres de contraction du PIB en fin d'année 2018, ainsi qu'une stabilisation du compte courant et du cours de la livre turque, la Turquie demeure vulnérable aux chocs exogènes, tandis que les fondamentaux de l'économie turque apparaissent plus fragiles qu'ils ne l'étaient avant le début de la crise des changes à l'été 2018 et de la récession qui l'a suivie.

Reprise modérée de la croissance économique dans un contexte de vulnérabilités accrues

Le FMI constate d'abord un retour de la croissance après deux trimestres de contraction du PIB à la fin de l'année 2018 : après une croissance de 1,7% au premier trimestre, les deuxième et troisième trimestres ont enregistré une progression respective de 1% et de 0,4% du PIB (données révisées publiées par Turkstat). Cette embellie devrait se poursuivre : la croissance du PIB devrait atteindre environ 0,25% pour l'ensemble de l'année 2019 - un scénario nettement plus optimiste que celui avancé lors de l'exercice de prévision publié au mois d'avril dernier- et environ 3% en 2020, soit un rythme de croissance annuel moyen nettement plus faible que celui enregistré durant la dernière décennie (5,5%). Le retour de la croissance tient notamment aux politiques de relance budgétaire (hausse des dépenses publiques et diminution de la pression fiscale indirecte) mises en œuvre par le gouvernement dès l'automne 2018, ainsi qu'à l'expansion rapide du portefeuille de crédit des banques publiques – en particulier des prêts à la consommation- et à la politique monétaire expansionniste mise en œuvre par la Banque centrale à partir du mois de juillet 2019 (réduction de 1000 pbb du principal taux directeur).

Par ailleurs, les services du FMI notent que la dérive des prix a nettement ralenti depuis le début de l'année, passant de plus de 25% en octobre 2018 à moins de 9% un an plus tard. L'inflation devrait atteindre 15,7% en 2019 et 12,6% en 2020. Enfin, avec le redressement des comptes courants – lesquels devraient afficher un léger

déficit en 2019, alors que ce dernier représentait 3,5% du PIB en 2018- et l'apaisement des tensions sur les marchés de change, la monnaie locale s'est stabilisée.

Cela étant, l'économie turque doit faire face à de nombreuses fragilités. D'abord, parce que, même si elles ont augmenté depuis leur étiage atteint à la fin du premier trimestre 2019, le niveau des réserves de change demeure faible. Ensuite, parce que sous l'effet d'une politique budgétaire accommodante, le déficit budgétaire s'est creusé, contraignant l'Etat à emprunter en devises afin de limiter le coût du service de sa dette. Enfin, parce que la situation financière des entreprises et des institutions de crédit s'est détériorée. Les services du FMI notent à cet égard que le taux de créances douteuses affiché par les banques (5,5%) ne reflète que partiellement la dégradation de la qualité du portefeuille de crédits des banques. Par ailleurs, contrairement aux banques privées, lesquelles ont réduit leur portefeuille de prêts, les banques publiques ont accéléré la distribution des crédits, notamment des prêts à la consommation, assortis de conditions financières jugées hors marché, grâce au recours à des sources de financement en devises et à très court terme, ce qui fragilise leur bilan.

La dette externe demeure une des principales vulnérabilités de la Turquie. Les entreprises, les banques publiques et l'Etat ont accru leur endettement en devises assorti de maturité plus faible et d'un coût plus élevé, reflétant ainsi la défiance des investisseurs.

In fine, malgré le calme apparent, les perspectives d'accélération de la croissance s'amenuisent. En l'absence de réformes structurelles, la croissance annuelle du PIB sur le moyen terme devrait être plus faible que celle enregistrée en moyenne durant la dernière décennie et plus volatile en raison de ces fragilités. Dans ce contexte, la Turquie reste exposée à des risques tant internes qu'externes. S'ils se matérialisaient, ils pourraient avoir un impact négatif sur les pays dont la Turquie représente un débouché commercial important (Géorgie, Azerbaïdjan) ou sur les pays exposés significativement à la Turquie via les financements bancaire, les investissements de portefeuille ou les investissements directs (Malte, Luxembourg, Azerbaïdjan par exemple).

Mesures recommandées

Les services du FMI estiment que les mesures de court terme mises en œuvre par le gouvernement pour

stimuler la croissance ne sont pas soutenables. Il convient dès lors de mettre en œuvre des réformes afin d'assurer une croissance de l'activité plus forte et plus robuste sur le moyen terme :

- Restaurer la crédibilité de la politique monétaire doit être une priorité afin de renforcer la valeur de la monnaie locale, ralentir l'inflation et diminuer les taux d'intérêt durablement, accroître les réserves de change et réduire la dollarisation des dépôts. La politique monétaire menée par l'Institut d'émission est considérée comme exagérément accommodante et peu lisible.
- Longtemps un des points forts de la Turquie, les comptes publics se sont détériorés significativement en 2019 sous l'effet d'une politique budgétaire expansionniste menée depuis le début de l'année et malgré les transferts de la Banque centrale au budget de l'Etat (équivalent à 1,5% du PIB). Sur le moyen terme, le gouvernement doit mettre en œuvre des mesures afin de renforcer la gouvernance dans le domaine fiscal (amélioration de l'information sur l'exposition des entités quasi publiques, surveillance des PPP, etc.) tout en accroissant ses marges de manœuvre budgétaire afin de stabiliser sa dette publique en diminuant les dépenses (via l'élimination de l'indexation des salaires sur l'inflation par exemple) et accroissant les recettes (en élargissant l'assiette des produits et services assujettis à la TVA notamment).
- Un audit indépendant de la qualité des actifs est également indispensable afin d'évaluer la qualité des portefeuilles de crédits des banques tandis qu'un renforcement de la régulation, du cadre de résolution (procédure du konkordato notamment) et de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux s'avèrent nécessaire.
- Enfin, des réformes structurelles (simplification et amélioration de l'environnement des affaires, accroissement de la flexibilité du marché du travail, renforcement de la formation et de l'expertise des ressources humaines) et une réforme de la gouvernance (simplification des procédures administratives par exemple) sont indispensables afin d'accroître la productivité, renforcer la

croissance et améliorer la capacité de résistance de l'économie aux chocs tant internes qu'exogènes

Prévisions de croissance du gouvernement turc et présentation du budget pour l'année 2020

Le « programme annuel de la Présidence de la République », qui dessine les perspectives de l'économie turque pour l'année 2020, a été publié au JO le 5 novembre dernier. Il prévoit un redressement ambitieux de l'économie avec un taux de croissance élevé (5%). Par ailleurs, le budget pour l'année 2020, reflet des ambitions fixées par le programme de la Présidence, a été adopté par le Parlement le 21 décembre dernier, sans être fondamentalement amendé.

La prévision de croissance du gouvernement pour l'année 2020 paraît ambitieuse par rapport aux anticipations des banques et institutions internationales

Selon le « programme annuel de la Présidence » publié le 5 novembre 2019, le PIB s'est contracté de 1,9% durant le premier semestre de l'année 2019 avant de progresser sur la seconde partie de l'année, porté notamment par le secteur agricole (hausse de 2,2% de la valeur ajoutée), par la reprise du secteur des services (+0,9%, construction comprise) et par une moindre baisse de l'activité industrielle (-0,1%). Pour l'ensemble de l'année 2019, le programme anticipe une croissance du PIB de 0,5%, soit 749 Mds USD. Pour l'année 2020, le programme prévoit une accélération de la croissance, portée par la baisse des taux d'intérêt de la Banque centrale, la baisse du taux d'inflation (qui devrait atteindre 8,5% fin 2020), la stabilité du cours de change ainsi que par les politiques visant à accroître la distribution des crédits. Par ailleurs, sur l'ensemble de l'année 2020, le programme estime que l'activité sera soutenue par la croissance des secteurs de l'industrie (+6%), des services (+5%) et de l'agriculture (+4%). En outre, le gouvernement anticipe une augmentation de la consommation (secteurs privé et public confondus) de 4,6% en g.a (soit un niveau deux fois supérieur à celui prévu par la Banque mondiale). Finalement, le programme anticipe une croissance de 5% pour 2020, soit un PIB de 812 Mds USD.

Le gouvernement a présenté un budget expansionniste qui, malgré la hausse des recettes

fiscales, pourrait entraîner un accroissement du déficit budgétaire

Le budget pour l'année 2020, adopté par le Parlement le 21 décembre 2019, prévoit 1 095 Mds TRY (171 Mds EUR) de dépenses, soit une hausse 10,4% en g.a. Les principales dépenses prévues sont les transferts courants (451 M TRY, soit 70 M EUR, en hausse de 13% en g.a), les dépenses de personnel (282 M TRY, soit 44 M EUR, en hausse de 13% en g.a malgré l'engagement du gouvernement de les limiter – cf. 11^{ème} plan de développement présenté par la Présidence en septembre 2019) - et les dépenses d'intérêts (en hausse de 35% en g.a). De plus, le budget pour l'année 2020 prévoit une hausse significative du budget de la défense. La hausse des dépenses s'accompagne néanmoins d'une augmentation des recettes, qui devraient atteindre 956 Mds TRY (149 Mds EUR), soit une hausse de 10% par rapport aux prévisions de réalisation de l'année en cours. Les recettes fiscales, lesquelles avaient diminué significativement en 2018 et 2019 du fait du ralentissement économique d'une part et de la mise en œuvre d'une politique budgétaire accommodante (réductions de prix, imposées ou suggérées, sur les biens de consommation ainsi que sur les coûts d'emprunts d'une partie des crédits, baisse du prix du gaz et de l'électricité, création de points de vente proposant des biens alimentaires à bas prix, réduction des taxes) dans la perspective des élections du mois de mars 2019 d'autre part, devraient s'élever à 785 Mds TRY (122 Mds EUR), soit une hausse de 17,5% par rapport aux prévisions de réalisation de l'année en cours. Finalement, en 2020, le gouvernement prévoit un déficit budgétaire similaire à celui de 2019, soit 2,9% du PIB (-138 Mds TRY, soit -21,5 Mds EUR), soit un niveau éloigné de la prévision du FMI (3,9% du PIB).

Les investissements publics, dont la contribution au PIB est négative depuis fin 2018, diminueront en 2020

Le « programme annuel de la Présidence » prévoit une diminution des investissements publics en capital, ramenés de 134,7 Mds TRY (21 Mds EUR) à 127,88 Mds TRY (19,9 Mds EUR) dans le cadre du budget 2020, soit une diminution de 5,22% en g.a. Plus particulièrement, le budget d'investissement des administrations centrales devrait être ramené de 72,5 Mds TRY (11,3 Mds EUR) en 2019 à 51,5 Mds TRY (8 Mds EUR) en 2020, soit une baisse de 29% en g.a, et ce dans la lignée des

objectifs du NEP en matière de réduction des dépenses d'investissement (suspensions de certains grands projets, réforme du financement des PPP et des grands projets d'infrastructures). Cela étant, le budget des administrations locales en matière d'investissements en capital devrait augmenter de 28%, passant de 39,6 Mds TRY (6,2 Mds EUR) à 50,7 Mds TRY (7,9 Mds EUR) dans le cadre du budget 2020 et ce malgré l'engagement pris lors de la présentation du 11^{ème} plan de développement de réduire le budget des administrations locales. En outre, les investissements en capital des entreprises publiques ne devraient diminuer que de 10% (24 Mds TRY, soit 3,7 Mds EUR). En 2020, 40,3% des investissements seront financés par les administrations centrales, devant les administrations locales (39,7%) et les entreprises publiques (19%). Les investissements publics en capital concerneront principalement le secteur des transports (47,8 Mds TRY, soit 7,5 Mds EUR, soit 37,4% des investissements), les services (34,4 Mds TRY, soit 5,4 Mds EUR, soit 26,9% des investissements), l'énergie (13,9 Mds TRY, soit 2,1 Mds EUR), l'éducation (12,6 Mds TRY, soit 1,9 Md EUR), l'agriculture (6,3 Mds TRY, soit 900 M EUR) et la santé (6,1 Mds TRY, soit environ 900 M EUR). La baisse des dépenses d'investissements publics reste toutefois limitée et permettra d'accompagner la reprise anticipée de l'économie turque, dans un contexte de contraction des investissements du secteur privé et ce alors que la contribution des investissements à la croissance économique est négative depuis la fin de l'année 2018.

Le « programme annuel de la Présidence » et le budget pour l'année 2020 affichent des ambitions très élevées en termes de croissance et de maîtrise budgétaire. La prévision moyenne de croissance publiée par les principales banques et institutions internationales, autour de 2,4%, paraît beaucoup plus réaliste, notamment parce que, malgré les incitations mises en œuvre par le gouvernement et la Banque centrale, la distribution du crédit marque toujours le pas. Cette prévision de croissance plus mesurée a également un impact sur les prévisions de finances publiques : un déficit juste inférieur au seuil de 3% paraît peu crédible car une reprise plus modérée de la croissance entraînera, toutes choses égales par ailleurs, des revenus fiscaux plus faibles. L'assainissement des comptes publics reste néanmoins plus que jamais nécessaire afin d'accroître la transparence des comptes

publics, renforcer la crédibilité de l'action gouvernementale et rassurer les investisseurs.

Les banques multilatérales en Turquie

La Turquie demeure un pays d'intervention majeur pour les banques multilatérales et institutions financières internationales, bien que certaines d'entre elles réduisent leurs engagements face à l'instabilité de la situation économique ou aux relations compliquées que ce pays entretient avec la communauté internationale, mais également parce qu'elles peuvent avoir atteint leurs limites en matière d'exposition sur ce pays. Les bailleurs de fonds y poursuivent un objectif de développement tout en réorientant leurs financements notamment vers le renforcement de la résilience du secteur financier et en développant leur portefeuille de projets sur des actions en faveur du climat.

La Turquie est l'un des premiers pays d'intervention des bailleurs de fonds multilatéraux

La Turquie figure parmi les premiers bénéficiaires mondiaux des banques multilatérales et institutions financières internationales, avec presque 5 Mds USD de prêts en 2018, et plus de 4,5 Mds USD (soit environ 0,7% du PIB) prévus pour 2019 (Groupe Banque mondiale - BIRD, IFC -, Banque européenne pour la reconstruction et le développement - BERD-, Banque européenne d'investissements - BEI-, Banque islamique de développement - IsDB -, Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures - AIIB-). Elle est le deuxième pays d'intervention de la Banque mondiale après l'Inde : avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), la Société financière internationale (IFC), plus de 2,2 Mds USD ont été accordés en 2018, et 1,9 Md USD sont prévus pour 2019 et MIGA (13% de son portefeuille mondial). L'encours des prêts de la Banque mondiale (BIRD et IFC) en Turquie s'élève actuellement à plus de 16 Mds USD. La Turquie est aussi le deuxième bénéficiaire de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, qui dispose d'un portefeuille de 6,9 Mds EUR et s'est engagée à hauteur de 1 Md EUR en 2018. La Turquie est devenue le premier pays d'intervention de la Banque Islamique de Développement qui y a mobilisé 5 Mds USD d'investissements depuis 2014, tandis que la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures monte en puissance dans le pays.

Les besoins en financements augmentent, et les bailleurs de fonds doivent répondre à l'insuffisance de crédits de long terme. Depuis le mois d'août 2018, la Turquie traverse une période d'incertitudes économiques qui ont restreints significativement l'accès à l'intermédiation bancaire. D'abord, parce que les entreprises endettées en devises n'ont plus la capacité financière d'accroître leur niveau d'endettement suite à la dépréciation de la livre turque. Ensuite, parce que la récession économique a dégradé la qualité des actifs des banques, et augmenté le taux de créances douteuses (le taux de NPL s'élevait officiellement à 4,7% en septembre 2019 mais c'est en réalité 12% des prêts qui sont considérés comme douteux en intégrant ceux ayant fait l'objet d'une restructuration). Dans un contexte d'insuffisance et de resserrement de l'accès au crédit, l'investissement des banques multilatérales – sous la forme de participations directes ou de lignes de crédit – fournit des sources viables de financement de long terme aux grandes entreprises et PME locales. En 2018, la BIRD consacrait ainsi 25% de ses prêts à l'accès au financement, et la Banque mondiale inscrivait le secteur financier comme priorité pour la période 2018-2021. Leur effet d'entraînement s'avère aussi majeur. Ainsi, les investissements de la BERD sur le marché turc (11,5 Mds EUR) ont permis de mobiliser 2,3 Mds EUR de sources externes pour le financement de projets.

L'activité des bailleurs de fonds en Turquie est principalement axée sur le secteur de l'énergie et sur le secteur financier turc

Le secteur de l'énergie (la Turquie a été au cours des dernières années l'un des marchés énergétiques mondiaux les plus dynamiques) représente le principal domaine d'intervention des bailleurs de fonds devant ceux du transport ou de la santé. Les grands projets d'infrastructures dans les énergies fossiles, à l'instar de la construction de gazoducs ou de sites de stockage de gaz (en 2018, la BIRD consacrait 40% de ses prêts au développement du stockage de gaz naturel, la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) octroyait 600 M USD de prêts pour le projet d'expansion de stockage de gaz de Tüz Gölü, et la Banque européenne d'investissement (EIB) s'engageait à hauteur de 230 M EUR en 2018 pour financer le projet « Trans-Anatolian natural gas pipeline »), ont concentré au cours des dernières années une partie importante des investissements des bailleurs de fonds dans le domaine de l'énergie en Turquie. Le portefeuille de

projets de ces institutions s'est néanmoins récemment assez radicalement orienté vers des actions « climat ». Ainsi, à titre d'exemples, les projets de la BERD dans les énergies renouvelables représentent dorénavant 50% de ses investissements, l'AIB est engagée dans un prêt de 100 M USD pour le développement de l'énergie géothermique ainsi que dans une ligne de crédit de 200 M USD pour accélérer la transition énergétique du pays, tandis que la Banque mondiale envisage un apport de 2 Mds USD sur trois ans pour soutenir l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des entreprises ou l'aménagement de bassins versants en Turquie.

Les banques multilatérales soutiennent le secteur privé via le développement du marché des capitaux et le financement de l'activité de crédit en Turquie, notamment en octroyant des tranches préférentielles aux banques commerciales. Ainsi, en 2017/2018, la BEI accordait plus de 240 M EUR à Akbank pour le financement des TPE et PME, particulièrement affectées par le resserrement des conditions d'accès au financement et autrement cantonnées à des prêts de courte maturité. De même, en 2018, la Banque mondiale s'engageait à hauteur de 400 M USD pour le développement de la finance inclusive et du secteur privé afin de pallier les effets d'une distribution insuffisante de crédits.

Face aux risques politiques et économiques, les banques multilatérales ajustent leur stratégie et leur positionnement

Face à la détérioration du risque pays, certaines institutions financières multilatérales ont réduit leur exposition en Turquie. Alors qu'entre 2007 et 2016, le volume de prêts de la BEI en faveur de la Turquie avoisinait les 2 Mds EUR, les nouveaux engagements de la Banque en 2018 se sont élevés à seulement 386 M EUR, réduisant ainsi son exposition de 16 Mds EUR en nominal en 2018, à 14,7 Mds EUR (projetés) en 2019, et 13,9 Mds EUR (projetés) en 2020. Pour les années à venir, la BEI envisage une croissance du volume de prêts, mais sur un volume plus modéré, tout en accompagnant les objectifs de l'UE où les fonds IPA orientés vers la Turquie sont en baisse notable (-67% en 2019).

L'augmentation des risques macroéconomiques et financiers a aussi incité les bailleurs de fonds multilatéraux (BERD, IFC) mais aussi bilatéraux (ex AFD) à augmenter leurs prix pour les prêts non-souverains, à exiger certaines garanties financières pour limiter leur exposition en cas de défaut et à constituer des provisions supérieures.

Dans un tel contexte, la stratégie des banques multilatérales est aussi toujours plus axée sur le secteur privé. Les financements, à défaut de financer les grands projets via des prêts aux institutions publiques, contribuent à développer davantage l'activité entrepreneuriale des TPE PME ainsi qu'à renforcer la capacité des banques privées à octroyer des prêts.

La Turquie a longtemps représenté une destination peu risquée et fortement rémunératrice pour les bailleurs de fonds multilatéraux. Dans un contexte de tensions géopolitiques régionales et d'instabilité de l'environnement économique avec les menaces récurrentes de sanctions de la communauté internationale, les banques multilatérales et institutions financières internationales continuent néanmoins à apporter un soutien important au développement de la Turquie, notamment pour accompagner sa transition énergétique. La forte baisse des taux d'intérêts ou la montée en puissance de la place financière d'Istanbul ne permettent pas d'apporter les ressources financières nécessaires pour le financement des projets nécessitant des financements de long terme.

Mission du FMI pour la cinquième revue du programme avec la Géorgie

Les autorités et les services du FMI sont parvenus à un accord concernant la conclusion de la cinquième revue du programme de réformes appuyé par un mécanisme élargi de crédit (EFF). L'un des résultats attendus est la prorogation d'une année du programme, sous réserve d'approbation du conseil d'administration du Fonds

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Mme Mercedes Vera Martin s'est rendue à Tbilissi du 23 octobre au 4 novembre dernier pour discuter de la cinquième revue de programme et d'une prolongation de 12 mois sans allocation de fonds supplémentaires. À l'issue des discussions, les autorités géorgiennes et l'équipe du FMI sont parvenues à un accord sur la cinquième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit au niveau (EFF) des services ainsi que sur une prolongation du programme d'une année. Cette revue prévoit le versement de la 5ème tranche du programme (41,6 M USD), portant le décaissement total dans le cadre du programme EFF à 249,5 M USD.

Le FMI note que les résultats obtenus dans le cadre du programme ont été globalement satisfaisants au premier semestre de 2019, la plupart des benchmarks

ayant été atteints. La croissance s'est révélée résiliente face aux chocs externes. Au premier semestre de 2019, la croissance a atteint 4,7% en g.a, le déficit de la balance courante a été ramené à son plus bas niveau historique (4,6% du PIB). La distribution de crédits aux entreprises et les prêts hypothécaires libellés en liri ont poursuivi leur croissance. La dépréciation du liri a toutefois pesé sur l'inflation, qui s'est élevée à 6,9% sur un an avec une prévision de 7 à 7,2% pour l'ensemble de l'année 2019.

Vision du FMI sur la situation économique de la Géorgie

Le FMI prévoit une croissance de 4,6% en 2019 (avant correction méthodologique qui ajoute 4% supplémentaires) et de 4,3% en 2020. L'inflation devrait baisser progressivement pour atteindre l'objectif de 3% d'ici fin 2020, après atténuation des facteurs exceptionnels et l'ajustement des politiques monétaires, à condition que la monnaie soit stable ou qu'elle s'apprécie.

Le FMI s'est félicité de l'engagement des autorités en faveur du cadre de ciblage de l'inflation. La Banque centrale de Géorgie a augmenté son taux directeur de 200 points de base cumulés depuis septembre 2019 et maintient de manière appropriée sa politique restrictive jusqu'à ce que les anticipations d'inflation se rapprochent des objectifs fixés.

La politique budgétaire est équilibrée autour d'investissements publics dans les infrastructures et les dépenses sociales. La discipline budgétaire permet une exécution plus fluide du budget tout en accélérant les investissements publics. Le recouvrement de l'impôt a été supérieur aux prévisions, en partie grâce à l'amélioration des services de l'administration. L'augmentation des droits d'accise sur le tabac contribuera à harmoniser les taux et à préserver l'assiette fiscale. Les services du FMI ont convenu avec les autorités des paramètres clés du budget 2020, visant un déficit budgétaire global de 2,7% du PIB (2,3% en 2019). Ce niveau préserverait la discipline budgétaire tout en permettant une augmentation des dépenses sociales. La surveillance continue des risques budgétaires, y compris ceux provenant d'entreprises d'État, préservera la soutenabilité des finances publiques. A ce titre, un cadre spécifique visant les entreprises publiques sera adopté. Le moratoire sur les PPA pourrait être levé après approbation par le

Parlement du quatrième et dernier document « Value for money in infrastructure projects ».

Le secteur bancaire reste bien capitalisé, rentable et n'est pas confronté à un risque de liquidité. D'importants efforts sont déployés par les autorités pour renforcer la stabilité financière, notamment à travers la surveillance des établissements de micro crédits. En outre, l'adoption en temps voulu du nouveau cadre de résolution bancaire, conformément aux pratiques internationales, contribuera également au renforcement de la résilience du secteur financier.

La poursuite des réformes et des investissements dans les infrastructures devraient soutenir une croissance tirée par le secteur privé, favoriser la création d'emplois et promouvoir une croissance plus inclusive. La mise en œuvre de la réforme de l'éducation contribuera progressivement à améliorer la création d'emplois, la productivité et les salaires. Les services du FMI ont appelé les autorités à pleinement engager les réformes du cadre d'insolvabilité, celle du marché des capitaux, ainsi que la mise en œuvre de la réforme des retraites (règle d'indexation), ce qui facilitera la mobilisation des capitaux et des investissements.

STRATEGIES SECTORIELLES

Instauration d'une taxe sur les services numériques en Turquie

Le Parlement turc a adopté en novembre dernier une loi permettant de taxer à hauteur de 7,5% un large éventail de services numériques. Sont assujetties à la taxe toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires sur le territoire turc est supérieur à 20 M TRY (soit 3,12 M EUR) et dont le chiffre d'affaires mondial est supérieur à 750 M EUR. Si cette taxe vise à augmenter les recettes fiscales dans le budget turc, de nombreuses interrogations entourent son champ d'application et les possibilités d'exemptions.

La nouvelle taxe sur les services numériques confirme la volonté politique du gouvernement turc de faire contribuer les multinationales du numérique à l'économie locale

Le Ministère turc du Trésor a annoncé l'instauration d'une taxation sur les services numériques le 27 février 2019, déplorant l'absence de contribution des entreprises étrangères du numérique aux recettes fiscales et au marché du travail local. Dès avril 2019, les

règles turques régissant la TVA applicable aux services publicitaires fournis par voie électronique avaient déjà été modifiées, obligeant les annonceurs dont l'entreprise n'est pas enregistrée en Turquie et qui n'ont pas fourni de numéro de TVA turc valide à payer une TVA de 18%. Ce changement de législation a notamment concerné Facebook Ireland Ltd. considéré comme entité non établie en Turquie fournissant des services de publicité.

Le 22 novembre 2019, le parlement a voté une loi instaurant une taxe sur les services numériques, dans le cadre d'un nouveau paquet fiscal, touchant de nombreux autres secteurs de l'économie et visant à augmenter les recettes fiscales (le projet de budget pour l'année 2020 prévoit une hausse des recettes fiscales de 17,5% en g.a) :

- La taxe s'élève à 7,5% du chiffre d'affaires réalisé en Turquie.
- Toute entreprise active en Turquie (résidente ou non sur le territoire turc) dont le chiffre d'affaires en Turquie de l'année N-1 est supérieur à 20 M TRY (soit 3,12 M EUR) et dont le chiffre d'affaires mondial de l'année N-1 est supérieur à 750 M EUR sera assujettie à la taxe.
- Afin de ne pas affecter l'attractivité de la Turquie dans le secteur du numérique, la loi prévoit que les premiers 20 M TRY de chiffre d'affaires générés par une entreprise en Turquie ne seront pas assujettis à la taxe.
- Sera soumis à taxation le chiffre d'affaires issu de la vente de contenu audio, visuel, vocal et digital (ceci comprend les produits numériques, logiciels, plateformes, et services intermédiaires), de services de publicités (y compris les logiciels servant à empêcher l'apparition de bannières publicitaires) ainsi que de services opérant comme marché en ligne (transport, hébergement, vente de biens et services).
- Par ailleurs, sur décision du Président de la République, le taux de taxation pourra être ramené à 1% ou doublé selon le type de service, ouvrant la voie à des pratiques arbitraires.

En raison de facteurs économiques et culturels, les recettes issues de cette taxe pourraient être conséquentes. D'abord, parce que le marché turc de l'e-commerce est très développé (évalué à 12,4 Mds USD ; 40 millions de turcs font des achats sur internet) et en

croissance continue. Ensuite, parce que l'activité des multinationales du numérique en Turquie devrait être portée par la croissance démographique (la population devrait atteindre 87 M en 2023) et la jeunesse de la population (l'âge médian est de 32 ans). Enfin, parce que l'accès aux services numériques est déjà très développé: 88% des ménages turcs ont accès à internet, environ 75% des individus âgés de 16 à 74 ans l'utilisent régulièrement et, avec 52 M d'utilisateurs actifs, les réseaux sociaux sont très populaires (la Turquie se situe au 6ème rang mondial pour l'utilisation d'Instagram et au 7ème pour Twitter).

Une taxe ambitieuse qui soulève néanmoins de nombreuses interrogations

La taxe sur les services numériques instaurée en Turquie est particulièrement ambitieuse au regard de son taux élevé et en comparaison avec la France et d'autres pays européens (2% au Royaume-Uni, 5% en Autriche). De plus, le seuil de taxation relatif au chiffre d'affaires domestique est bas (3,12 M EUR contre 25 M EUR en France, au Royaume-Uni ou en Autriche). En outre, la version turque de la taxe numérique se distingue de la version française car elle ne cible pas l'utilisateur (via sa localisation) mais le service fourni sur le territoire turc.

Les nombreuses interrogations qui demeurent pourraient, a priori, laisser penser que cette législation ait été mal préparée :

- D'abord, parce que la nouvelle loi ne précise pas si les entreprises non-résidentes déjà assujetties à la taxe de 15% sur les services de publicité en ligne (décret présidentiel de décembre 2018) seront également soumises à la taxe de 7,5%, ce qui créerait une situation de double imposition pour les multinationales étrangères actives en Turquie.
- Ensuite, parce que l'assiette fiscale est difficile à évaluer, notamment en termes d'exemptions prévues et de territorialité.
- Enfin, parce que le non-respect du principe de territorialité fiscale, qui va à l'encontre des conventions fiscales, et les réductions accordées sur la seule volonté du Président de la République risquent de porter atteinte à l'efficacité de cette taxe.

Malgré ses effets potentiellement importants, cette nouvelle loi n'a pas fait l'objet de réaction ni de la part des multinationales du numérique, ni de la part des Etats-Unis. Si les entreprises américaines sont tout particulièrement ciblées par cette nouvelle taxation, la Chine est également concernée. En particulier, le groupe Alibaba est très actif en Turquie et cherche à y approfondir sa présence. Seule la TUSIAD, principale organisation patronale de Turquie, a estimé que la taxation des services numériques pourrait constituer un obstacle majeur aux investissements étrangers dans le secteur, notamment ceux destinés au développement de l'écosystème numérique et aux TPE/PME, et favoriserait le recours à l'économie informelle.

La taxe sur les services numériques en Turquie semble autant poursuivre des objectifs de politique intérieure que des motivations de politique extérieure. Au regard des seuils fixés qui excluent la plupart des entreprises turques du numérique du champ d'application de la taxe et compte tenu des possibilités d'exemptions prévues, cette taxe pourrait constituer un levier à la disposition du Président Erdogan. Elle lui donne également la possibilité d'exonérer certaines plateformes de e-commerce locales (ex Sahibiden), alimentant son discours sur la « turquisation » de l'économie.

Le concept de « ville intelligente » en Turquie, point de situation et développements en cours

En 2018, 75 % de la population turque vit en milieu urbain, dont 30 millions d'habitants dans les cinq plus grandes métropoles du pays. Dans ce contexte, les pouvoirs publics (gouvernement et municipalités) mènent un ambitieux programme de rénovation urbaine (investissement de 15 milliards de dollars par an sur 15 ans) et de développement du transport urbain (le réseau de métro d'Istanbul doit passer de 150 à 1050 km d'ici 2023...). De nombreuses initiatives en matière d'innovation dans les services urbains existent depuis de nombreuses années, en particulier dans les transports urbains à Istanbul (mise en place de stations de bus « intelligentes », système de gestion du trafic centralisée...) ; un cadre conceptuel pour la ville intelligente a émergé plus récemment, les autorités souhaitant orienter et réguler la croissance urbaine dans une approche plus transversale et coordonnée. Un plan d'action national pour les villes intelligentes est ainsi en cours de finalisation par l'Etat, en concertation avec les villes turques. Ce marché demeurera très

concurrentiel, avec de fortes concurrences locales et étrangères, et des conditions d'accès aux appels d'offres complexes. Cependant, compte tenu de son volume grandissant et de la pertinence de technologies de pointe, il représente des opportunités commerciales à considérer par les entreprises françaises, notamment dans le domaine des systèmes de transport intelligents

La ville durable (ou « intelligente ») comme porte d'entrée à privilégier sur un marché en expansion

Le domaine des services urbains constitue un enjeu de premier ordre pour les municipalités turques (renouvellement et extension des réseaux d'eau, stratégie de gestion des déchets ...). Avec plus de 20 villes à plus d'un million d'habitants, le concept de « ville intelligente » (« akıllı şehir » en turc) a été progressivement introduit en Turquie depuis le début des années 2000 avec des projets pilotes, initiés par des équipes municipales influencées notamment par des expériences internationales et/ou accompagnées par des groupes privés locaux ou internationaux. C'est le cas dans la ville de Karaman, où le groupe TURK TELECOM a développé le projet « Akıllı Kent », avec des expérimentations s'appuyant sur la technologie de « l'internet des objets ». La municipalité d'Istanbul quant à elle, via sa société ISBAK (voir infra), a développé des applications dans divers secteurs.

Des approches plus holistiques ont vu le jour sous l'impulsion notamment de la Délégation de l'Union européenne, à Eskişehir avec le financement d'un démonstrateur combinant diverses technologies dans le bâtiment et la mobilité, à Soma dans la localité de Manisa, ou encore à Istanbul, dans la municipalité de Kartal, où l'UE a financé un pilote intégrant plusieurs volets (éclairage LED, isolation de bâtiments...).

L'élaboration du plan d'action national pour les villes intelligentes 2020-2023 (détaillant le concept de ville dite « intelligente » : « une ville vivable et durable qui utilise et met effectivement en œuvre, en coopération avec d'autres partenaires, des technologies nouvelles et des approches innovantes, justifiées par des données et de l'expertise, et qui offre également des solutions améliorant le quotidien, la vie présente, en anticipant les besoins et problèmes futurs ») par le ministère de l'Environnement et de l'Urbanisme a donné lieu à de nombreuses réunions (150) et cinq ateliers techniques. Il vise à établir une architecture de référence des données liées aux services urbains pour les villes

turques et à assurer un système de suivi au plan national. Il poursuit quatre objectifs stratégiques (établissement d'un écosystème pour les villes intelligentes, amélioration des capacités, mise en place de l'interopérabilité, coordination) et comprend une quarantaine d'actions (conception d'une plateforme digitale, dissémination, mise sur le marché de technologies, terminologie, création d'un centre de données ouvertes, mesures de performance...). Il sera prochainement publié et promulgué au Journal Officiel. Ce travail collectif a encouragé des initiatives locales préexistantes, comme à Konya (mise en place d'un système de gestion environnementale, ouvert au public ; diffusion de systèmes de transport intelligents...), ou stimulé / catalysé de nouvelles initiatives. Dans le cadre des travaux relatifs à ce plan, le Ministère de l'Environnement a signé un partenariat avec l'arrondissement d'Esenler à Istanbul, confronté à des enjeux de réhabilitation et de modernisation prégnants avec la persistance d'un fort taux de logements informels. La modernisation de cet important arrondissement d'habitation d'Istanbul fera appel à de nombreuses technologies, dans les télécommunications, la mobilité électrique.

Cette dynamique autour des « villes intelligentes » entre désormais dans une phase de montée en régime, favorisée par la raréfaction des budgets publics pour de nouveaux projets d'infrastructures et par l'émulation entre maires suite à la nouvelle donne politique municipale de mars 2019. Elle autorise des coopérations accrues entre l'Etat, les municipalités et les universités, le monde académique, et notamment l'université technique d'Istanbul ITÜ, qui a conçu son propre modèle de villes intelligentes. Dans cette phase, la coopération entre ministères français et turc prend tout sens, et s'attache à valoriser le savoir-faire des entreprises françaises, en premier lieu dans le domaine de la collecte, le traitement et la gestion des données.

Applications des technologies « intelligentes » dans les transports

Confrontées à des problèmes de congestion automobile aigus, les grandes villes turques d'Istanbul, Izmir et Ankara ont opté depuis de nombreuses années pour le recours à des systèmes de transport intelligents. Dans les autres villes, de moindre taille et budgétairement moins dotées, ce choix est plus récent. Dans son plan d'action 2013-2023, le ministère des Transports et des Infrastructures liste une série de systèmes, que les villes

turques devront mettre en œuvre : systèmes de feux de circulation intelligents en fonction de la densité de la circulation, systèmes à ondes vertes avec couloirs de vitesse spécifiques, panneaux de signalisation numériques, arrêts de bus fonctionnant à l'énergie solaire avec tableaux d'affichage numérique des heures d'arrivée...

À l'heure actuelle, tous les projets de transport intelligents sont planifiés et mis en œuvre par les municipalités. Certaines utilisent leurs propres ressources, et d'autres bénéficient de financements étatiques ou internationaux (Banque Mondiale...). En l'absence d'institution centrale des STI, il n'est pas possible d'obtenir le montant total des dépenses prévues ou programmées pour ces projets en Turquie.

Généralement, ces systèmes intègrent des technologies matures et bien maîtrisées par des entreprises françaises. Leur déploiement est mis à l'agenda de nombreuses villes turques, de nombreuses équipes municipales donnant la priorité dans leur action au domaine des transports (exemple de la ville de Bursa).

Parmi les réalisations les plus emblématiques, il est à retenir que :

- Ankara dispose d'arrêts de bus intelligents, d'une carte de densité des trafics en ligne et d'un système de suivi en ligne pour les véhicules des services d'incendie.
- Izmir a mis en place en 2018 le système ITS le plus avancé du pays - un système de gestion du trafic entièrement adaptatif - et continue de le mettre à niveau. Ce système comprend : des intersections totalement adaptatives, des cartes de densité des trafics en ligne pour passagers / conducteurs, des feux de circulation spéciaux, tels que des feux parlants, pour les personnes handicapées, et un système de contrôle des vitesses, des parkings « intelligents », etc. Les cartes de paiement électronique seront utilisées dans tous les modes de transport, y compris les ferries, les bus, les trains et les métros.
- Istanbul possède et développe de nombreuses technologies, depuis les années 80 avec la création d'une centre de recherche-développement sous tutelle de la municipalité, ISBAK (outre les applications transports, cette société a conçu et développé un système de

suivi en temps réel de la collecte des déchets ménagers, ainsi qu'un automate de récupération de bouteilles en plastique, le « Smart Recycling Container », très apprécié à l'international. Ce produit a été placé dans 100 points différents d'Istanbul, et dans les 8 mois qui ont suivi sa mise en place cette année 2019 environ 2 millions et demi d'unités ont été collectées. Ce système a été couronné par un prix de l'UITP, l'organisation internationale des transports publics), devenue une entreprise se développant à l'international (le 31 juillet 2018, ISBAK a signé avec l'entreprise soudanaise de Sinkad Mastir un protocole pour la mise en œuvre de systèmes de transport intelligents, à Khartoum, la capitale du Soudan) : un système de signalisation intelligent, un centre de gestion des urgences, un système de suivi des poids lourds (l'ATS, le système de suivi des poids lourds dans la circulation, permet de détecter les infractions au code de la route. Actuellement 8.066 camions sont équipés de ce système), un système de stationnement automatisé, des cartes de paiement électronique, des arrêts de bus intelligents, etc.

- D'autres villes sont pourvues de systèmes de vélos partagés (Antalya, Izmir, Erzinçan, Kocaeli, Yalova). Les cartes électroniques sont utilisées à la fois dans les villes très peuplées (par exemple, Istanbul) et les villes plus petites (par exemple, Mardin). Les systèmes STI sont partiellement utilisés à Eskisehir, Konya, Mardin, Kahramanmaraş, Gaziantep, Sakarya, Yalova, Kars, Edirne et Manisa.

Les marchés liés aux services urbains « intelligents » en Turquie s'avèrent prometteurs, notamment par leur volume potentiel avec les besoins complexes d'une multitude de villes de plus de 1 million d'habitants, et une appétence certaine pour l'innovation. En outre, ces projets labellisés « villes intelligentes » sont de plus en plus intégrés dans les programmes des bailleurs internationaux (voir le prêt de 91,54 millions de dollars pour le projet « Villes durables II » en Turquie de la Banque Mondiale, approuvé en 2018), avec tout particulièrement un accent sur les enjeux climatiques. Aussi, l'expertise française y est particulièrement attendue.

Une reprise du secteur automobile turc ?

L'industrie automobile est un secteur clé pour la Turquie : elle représente 30% de sa production industrielle et est son principal poste d'exportation, même si le marché local fait également largement appel à des modèles importés. En 2018 et 2019, le secteur a été très affecté par le ralentissement économique mais une timide reprise semble s'être profilée en cette fin d'année 2019.

Un secteur essentiel de l'économie turque

La Turquie, 14^{ème} producteur de véhicules automobiles au monde et 6^{ème} au niveau européen, possède une capacité de production de 2 millions de véhicules par an. Après une hausse de 14% en 2017 (1,7 million de véhicules), la production a chuté de 9% en 2018 (1,55 million dont 2/3 de véhicules de tourisme) et de 11% sur les 8 premiers mois de 2019. Le secteur emploie environ 500 000 personnes.

Les principaux producteurs sont Oyak Renault (usine à Bursa ayant une capacité de production de 360 000 voitures et 750 000 moteurs par an), Ford (415 000 véhicules utilitaires et 80 000 moteurs), Fiat-Tofas (400 000 véhicules), Hyundai (215 000 véhicules) et Toyota (150 000 véhicules). Renault est associé à un partenaire turc, le fonds de pension de l'Armée, Oyak, tout comme Ford (via Ford Otosan) et Fiat (via Tofaş) qui disposent tous deux d'un partenariat industriel avec le groupe turc Koç et Hyundai avec le Groupe Kibar. Volkswagen, le seul des grands constructeurs mondiaux à ne pas disposer de capacités de production en Turquie, devrait construire une usine à Manisa (capacité de production de 300 000 véhicules et 1,5 Md USD d'investissement) même si cette décision est suspendue à ce stade.

La montée en gamme de l'industrie automobile turque se poursuit avec la volonté d'augmenter la valeur ajoutée produite en Turquie et la R&D. Par ailleurs, les autorités ont lancé un projet de « véhicule électrique national turc » qui doit être construit par un consortium de 5 entreprises turques (Anadolu, Turkcel, BMG, Kök et Zorlu) pour un démarrage de la production souhaité en 2022.

En matière d'exportations, le secteur automobile dans son ensemble est le principal poste du pays avec 20% des exportations turques (32 Mds USD) en 2018, soit une hausse de 11% en valeur et une légère baisse de 1% en volume par rapport à 2017. En revanche, sur les 8

premiers mois de 2019, la tendance s'est inversée avec une baisse des exportations, à la fois en volume (-6%) et en valeur (-4%).

En 2018, 80% des véhicules de tourisme produits en Turquie ont été exportés, pour un montant de 12,4 Mds USD, avec comme principales destinations l'Allemagne (4,7 Mds USD), l'Italie (3,3 Mds) et la France (3,2 Mds). Cependant, les pays européens représentant 80% des exportations totales de véhicules, les professionnels s'inquiètent de la dégradation du marché européen et cherchent à diversifier leurs débouchés. Par ailleurs, l'Angleterre étant le 4ème débouché automobile de la Turquie avec 2,9 Mds USD d'exportations (principalement des véhicules utilitaires), le Brexit fait peser un risque sur le secteur (pouvant aller jusqu'à 1,2 Md USD en cas de sortie sans accord).

Un marché domestique qui a souffert de la dépréciation de la monnaie locale et du coût élevé du crédit, accentués par des problématiques structurelles

Le secteur a connu plusieurs années de ventes record dopées par l'augmentation du pouvoir d'achat et l'accès facile au crédit. Cependant, à partir du mois d'avril 2018, le marché s'est fortement dégradé en raison de la dépréciation de la monnaie locale (qui a entraîné une hausse des prix des véhicules d'environ 30-35%) combiné à l'augmentation du coût du crédit (taux d'intérêt de 28% en décembre 2018 contre 13% en décembre 2017). Au total, en 2018, les ventes sur le marché domestique ont baissé de 35% (641 541 véhicules dont 75% de véhicules de tourisme) et de 46 % sur les 8 premiers mois de 2019.

Malgré l'importante capacité de production automobile en Turquie, le marché local fait également largement appel à des modèles non produits en Turquie (61% des voitures vendues en 2018). En valeur, l'Allemagne est le premier fournisseur du pays avec 3,8 Mds USD d'importations. La chute des importations a entraîné une forte hausse de l'excédent de la balance commerciale du secteur (ces chiffres ne prennent en compte que les échanges du code douanier 87 « voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires ») en 2018 (12 Mds USD soit le double de l'année précédente).

La baisse des ventes a pesé sur les concessionnaires automobiles et les équipementiers dont les activités de service après-vente ont chuté. Les professionnels prévoient que le nombre de concessionnaires pourrait chuter de 950 à 650 en 2020. D'autre part, la dégradation de la situation financière des entreprises a pesé sur le leasing de flottes automobiles. Plusieurs sociétés, dont la principale, ont fait faillite.

En outre, le secteur est structurellement affecté par une lourde taxation. En effet, une taxe spéciale à la consommation, l'ÖTV, est appliquée sur les véhicules à moteur en fonction de la cylindrée et, depuis la fin 2016, du prix. Elle s'échelonne de 45% à 145% sur 5 paliers. Les effets de cette taxe sont donc amplifiés en cas d'augmentation des prix liés à la dépréciation de la monnaie locale. En novembre 2018, pour stimuler les ventes, le gouvernement avait décidé de réduire l'ÖTV de 15%, avant de supprimer cette baisse en juin 2019 pour éviter un manque à gagner fiscal sur un poste représentant au total l'équivalent de 3,7 Mds EUR. Cette suppression a engendré une hausse de 11% des prix de véhicules alors qu'une autre augmentation liée à la nouvelle réglementation sur le niveau d'émission de CO2 est également anticipée.

Une présence importante de la France

La place des marques françaises est importante sur le marché avec la présence de Renault (production et importation) et de PSA (importation) : en 2018, près d'1 véhicule sur 5 vendu en Turquie était de marque française (1 sur 3 en prenant en compte Dacia et Nissan). Renault a pris la tête des ventes domestiques avec 85 839 véhicules (dont 65% produits en TR), suivi de Fiat avec 70 058 véhicules (dont 95% produits localement) et Volkswagen avec 66 834 (tous importés).

Cependant, la dégradation du marché local turc s'est ressentie sur le commerce bilatéral entre la France et la Turquie. Ainsi, selon les douanes françaises, les exportations d'automobiles de la France vers la Turquie ont baissé de 54% pour atteindre 156 M EUR sur 8 premiers mois de 2019 tandis que les importations françaises ont augmenté de 7,5% pour atteindre 1,9 Md EUR (principal poste déficitaire de la France envers la Turquie).

Une timide reprise fin 2019

Le marché domestique a connu, pour la première fois depuis avril 2018, une amélioration en septembre et

octobre 2019, en raison de la forte baisse des taux d'intérêts. En particulier, les banques publiques turques sont engagées dans une campagne de distribution de crédits automobiles à des taux préférentiels (réductions de 50 %) depuis le 1er octobre 2019. Dans ce contexte, et même si cette campagne couvre seulement les marques et les modèles produits localement (dont Clio HB et Megane Sedan de Renault), les prévisions des ventes domestiques totales pour l'année ont été révisées à la hausse de 340 000 à 400 000-450 000 véhicules.

Clôture des travaux du 3^{ème} Conseil de l'Agriculture et de la Forêt

Le Président Erdogan a clôturé le 21 novembre les travaux du 3^{ème} Conseil de l'Agriculture et de la Forêt (équivalent des Etats Généraux de l'Agriculture). 21 groupes de travail thématiques regroupant 611 personnes se sont réunis sur une durée de 4 mois. Selon le ministère, plus de 30 000 avis ont été déposés à ce Conseil, ce qui a permis de disposer d'une importante base de données de contributions. Les présentations, les comptes rendus ou autres sur les travaux des groupes de travail ne sont toutefois pas disponibles.

Les annonces du Président Erdogan relatives au secteur agricole en Turquie

Le Président Erdogan a d'abord défendu le bilan en matière de politique agricole par le biais de la hausse des soutiens directs et des prix garantis par rapport à l'année dernière : +25% pour le thé (2,90 TRY/kg), + 28% pour la betterave (300 TRY/t), +29% pour le blé tendre (1 350 TRY/t), +33% pour l'orge (1 100TRY/t), +35% pour le lait cru (2,30 TRY/l), +62% pour la noisette (17 TRY/kg pour la période 2017-19).

Il a ensuite affirmé que l'autonomie et la sécurité alimentaire était devenue une question de sécurité nationale. A ce titre, la Turquie n'importera plus de viande rouge ni de bovins vivants, sauf exceptionnellement, et elle assurera son autosuffisance agricole. Il a également déclaré que la Turquie continuera à lutter contre les pertes dans la production agricole et le gaspillage alimentaire. Il a enfin annoncé que pour assurer l'irrigation, le nombre de barrages passera de 841 à 856, ce qui représentera une capacité de stockage de 178 Mds de m3 et qu'il y aura une nouvelle loi en matière d'eau.

Le Ministère de l'Agriculture a ensuite publié sur son site d'internet 60 mesures résultant des travaux de ce Conseil. Elles demeurent très générales et en-deçà des attentes du monde agricole en Turquie. Les principaux points de ces mesures sont le renforcement de la compétitivité du secteur, la réalisation de l'inventaire des ressources naturelles, la lutte contre l'érosion et la pollution, la protection de la biodiversité, la rationalisation des pâturages permanents, la vulgarisation de l'irrigation sous pression, l'accélération des remembrements des terres agricoles, la propagation de l'agriculture contractuelle, l'amélioration de l'e-agriculture, la rationalisation des soutiens agricoles respectueux de l'environnement et ayant une prévisibilité pluriannuelle etc. Le Président Erdogan a également annoncé le lancement de nouveautés en matière agricole comme la création d'une zone industrielle organisée dédiée aux produits de mer et de l'aquaculture, la création du soutien direct à l'olive (0,15 TRY/kg) ou le lancement de la production industrielle du prototype de tracteur électrique.

Les 60 mesures devraient faire l'objet de l'élaboration dans les deux mois d'une feuille de route définissant une nouvelle stratégie agricole et d'un plan d'actions pour les cinq années à venir.

Déploiement régional de Gazprom : enjeux pour les exportations gazières du Turkménistan

La reprise des achats de gaz turkmène par Gazprom est une bonne nouvelle pour Achgabat, qui peine à exporter ses vastes ressources gazières en dehors de la Chine. Cependant, la taille modeste des importations consenties par Gazprom laisse entier le défi pour le Turkménistan de sécuriser un accès direct aux marchés d'importations régionaux. La Russie continue notamment de bloquer la réalisation du gazoduc transcaspien tout en développant ses propres canaux d'acheminement vers la Turquie et l'UE (Blue Stream/Turk Stream). Gazprom se place par ailleurs en concurrence frontale avec les exportations gazières du Turkménistan vers la Chine depuis le lancement du mégaprojet « Puissance de Sibérie ». Enfin, les gazoducs turkmènes actuels et prospectifs traversent des pays voisins pressés eux aussi d'écouler leur production gazière vers les marchés turc/européen (Azerbaïdjan) et chinois (Ouzbékistan, Kazakhstan), dans un contexte de ralentissement de la demande.

La reprise des achats de gaz turkmène par Gazprom : une bonne nouvelle à mettre en perspective

En avril 2019, le géant énergétique russe Gazprom a annoncé la reprise des achats de gaz en provenance du Turkménistan. L'accord prévoit des exportations gazières turkmènes à hauteur de 5,5 Mds m3 annuels jusqu'à la mi-2024. Ce retour au Turkménistan se fait dans le contexte d'un redéploiement de Gazprom en Asie centrale, afin de maintenir son influence politique et diplomatique dans la région. Le Directeur général de Gazprom a ainsi annoncé en juin 2019 vouloir augmenter les importations en provenance d'Asie centrale au-delà de 20 Mds m3 annuels pour la période 2019-2021.

Ces achats, qui constituent une bonne nouvelle pour les finances publiques turkmènes, sont très modestes par rapport aux anciens échanges entre Achgabat et Moscou. Ainsi, les exportations gazières du Turkménistan vers la Russie avaient connu un pic en 2007 à 42 Mds m3, les deux parties envisageant même de porter ce chiffre à 80 Mds m3 par an. Gazprom a ensuite réduit ses importations gazières en provenance du Turkménistan en raison du ralentissement de la demande européenne au lendemain de la crise de 2008 (arrêt des achats en 2009, puis une moyenne de 11 Mds m3 annuels de 2010 à 2014), et de la chute du prix mondial des hydrocarbures (4 Mds m3 en 2015). Depuis 2016, les importations avaient été mises à l'arrêt à la suite d'un différend sur les prix couplé aux surcapacités de Gazprom.

La reprise des relations commerciales avec Gazprom reste un soulagement pour le Turkménistan, dont les infrastructures gazières sont limitées. Le Turkménistan exporte aujourd'hui la quasi-totalité de son gaz vers la Chine (33,3 Mds m3 en 2018) à travers le gazoduc Asie centrale/Chine, conduit de 2 000 km d'une capacité de 55 Mds m3 par an traversant l'Ouzbékistan et le Kazakhstan. Les deux gazoducs turkmènes vers l'Iran ne sont plus en activité depuis un différend sur les paiements en 2017 (l'Iran importait 6,7 Mds m3 de gaz en 2016). Enfin, Achgabat peut à nouveau compter sur le gazoduc soviétique Asie centrale/Russie centrale d'une capacité annuelle de 90 Mds m3, traversant également le Kazakhstan et l'Ouzbékistan pour atteindre le marché russe. Le Turkménistan fait grand bruit du projet de gazoduc TAPI

(Turkménistan/Afghanistan/Pakistan/Inde) d'une capacité de 33 Mds m3 annuels, dont la construction a débuté en 2015 mais dont la mise en service est entre autres suspendue au niveau de sécurité de ses infrastructures.

La stratégie énergétique russe laisse entier le défi que représente pour le Turkménistan un accès direct aux marchés turc et européen

La reprise des achats de gaz turkmène par Gazprom semble s'inscrire dans une stratégie énergétique de réexportation vers les marchés lucratifs turc et européen. En effet, selon BP Gazprom a livré un chiffre record de 200 Mds m3 de gaz vers ces marchés en 2018, et se trouve donc à nouveau en mesure de faire appel à des importations de gaz centrasiatique pour compléter son offre. Une telle stratégie, dans des proportions toutefois plus importantes, s'était révélée très profitable à Gazprom jusqu'en 2009.

Gazprom profite ainsi de l'isolement du Turkménistan en réexportant le gaz turkmène vers l'ouest et en freinant le développement du gazoduc transcaspien. Ce projet reliant le Turkménistan à l'Azerbaïdjan et au gazoduc TANAP permettrait à Achgabat d'approvisionner les marchés turc et européen sans passer par la Russie. Mais reste à traverser la Caspienne. Si des avancées ont été réalisées avec l'adoption en août 2018 d'une convention sur le statut de cette mer, l'épineuse question de la délimitation des frontières maritimes et de la répartition des ressources contenues dans le sous-sol demeure. La Russie alliée à l'Iran freine le projet prétextant de préoccupations environnementales, ce qui n'empêche pas Moscou de poser ses propres gazoducs (Blue Stream et Turk Stream) au fond de la mer Noire.

Le temps presse pour Achgabat, car son partenaire transcaspien l'Azerbaïdjan n'attend pas pour exporter ses propres ressources gazières par le corridor gazier Sud. La mise en service du gazoduc transanatolien TANAP, alimenté par les champs gaziers azerbaïdjanais de Shah Deniz, a déjà permis à Bakou d'augmenter ses exportations gazières vers la Turquie de 43% selon les données de l'Autorité turque du marché énergétique EDPK. Cette hausse des importations de gaz naturel des champs de Shah Deniz se fait au détriment de Gazprom, dont la part dans les importations gazières turques est passée de 49% à 35%. Les clauses de destination de Gazprom freinant les ambitions d'Ankara de réexporter

le gaz vers le marché européen ne sont pas reproduites dans les contrats azerbaïdjanais, ce qui contribuerait à cette dynamique. Le gazoduc transadriatique TAP devrait accélérer cette tendance, la Grèce et la Bulgarie ayant déjà manifesté un vif intérêt pour des importations de gaz azerbaïdjanais. Le gazoduc transcaspéen, à l'avenir très incertain, confrontera donc les ambitions turkmènes à la priorité donnée par Bakou à ses propres exportations gazières.

Le pivot de Gazprom vers la Chine menace à terme la bouée de sauvetage économique du Turkménistan

Depuis l'arrêt des livraisons vers la Russie et l'Iran, les importations chinoises de gaz (33 Mds m³ en 2018) semblent le principal facteur maintenant à flot l'économie turkmène : la Chine compte pour 78% des exportations turkmènes à la mi-2019. Selon BP, le Turkménistan est le principal fournisseur de gaz naturel de la Chine par gazoduc, et représente 27% des importations gazières chinoises en 2018. Toutefois, du fait de l'opacité des conditions du contrat entre Beijing et Achgabat, il n'est pas possible de distinguer la part des ventes réalisées en devises et qui donc abondent les coffres de l'Etat turkmène de celle qui rembourse l'investissement conséquent consenti par la Chine pour la construction des gazoducs en 2009.

Cependant, le déploiement de Gazprom vers l'Est menace la relation privilégiée entre Achgabat et Beijing et rend plus distante la perspective d'un quatrième gazoduc turkmène vers la Chine. Le projet sur 30 ans de 400 Mds USD « Puissance de Sibérie » signé en 2014 par la Russie et la Chine a été lancé officiellement début décembre 2019, pour fournir à la Chine 5 Mds m³ de gaz naturel dès 2020, allant croissant pour atteindre 38 Mds m³ annuels à l'horizon 2025. Selon S&P Global Patts, les exportations de Gazprom couvriraient alors près de 40% de la croissance de la consommation gazière chinoise, réduisant les opportunités pour l'offre turkmène. Le projet, qui selon les analystes de Sberbank est loin d'être rentable (pertes estimées à 11 Mds USD pour un baril à 65 USD), accentue la pression sur les prix que peut exercer Beijing sur les achats de gaz turkmène. La diversification de ses fournisseurs de gaz place de fait la Chine dans une situation de monopsonie, et réduit l'importance pour Beijing du projet de 2016 d'un quatrième bras du gazoduc Asie centrale – Chine (Ligne D), qui aurait permis d'augmenter la capacité du gazoduc de 30 Mds m³ annuels.

Enfin, les exportations turkmènes vers la Chine doivent faire face à un ralentissement de la demande couplé à une hausse du nombre de producteurs. Le gazoduc Asie centrale – Chine traverse le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, qui l'utilisent pour écouler leur propre production gazière vers la Chine. Ces deux pays ambitionnent d'utiliser le conduit pour exporter à terme 10 Mds m³ annuels, réduisant un peu plus l'espace pour le gaz naturel turkmène dans un contexte de ralentissement de l'activité économique chinoise et d'assouplissement de sa politique de transition du charbon au gaz. Dans ce contexte, on comprend plus aisément la quasi « obsession » que représente pour l'Etat turkmène le projet du gazoduc TAPI vers le Pakistan et l'Inde.

LA FRANCE DANS LA REGION

Travaux du dernier groupe de travail franco-turc Urbanisme-Environnement

Le groupe de travail bilatéral franco-turc Environnement-Urbanisme a été organisé le 24 octobre 2019 à Paris, et suivi, le lendemain, de deux visites techniques. Il rassemblait des chefs de départements et experts des deux ministères, français et turc, en charge des questions environnementales et urbaines. Il a constitué la première édition de ce format réunissant l'environnement et l'urbanisme depuis la fin de l'année 2017. Il s'est caractérisé par des échanges d'une grande densité et par la définition de pistes de coopération concrètes entre la France et la Turquie pour la fin de l'année 2019 (des actions ont déjà été effectuées tout au long de l'année 2019) et l'année 2020 (visites techniques en France et en Turquie, organisation d'un atelier sur les « villes intelligentes » en Turquie, échanges d'expertises divers...), permettant de structurer la coopération avec le ministère turc de l'Environnement et de l'Urbanisme turc autour de deux axes : la biodiversité et les villes durables / « intelligentes ». Cette feuille de route est mise en œuvre dans des conditions favorables, avec un fort intérêt du ministère turc pour les approches françaises.

La mise en œuvre de cette feuille de route contribuera à un agenda positif avec la Turquie, notamment sur des sujets à forte résonance internationale comme la pollution des navires qui a fait l'objet d'avancées récemment à la Convention de Barcelone. Elle permettra également d'accompagner le

développement de nos entreprises sur les marchés environnementaux et des services urbains en Turquie.

A L'AGENDA

Janvier

- « Bercy France Export » organisé par la Direction Générale du Trésor - Paris le 30 janvier. Possibilité de rencontres avec le Chef du Service Economique Régional d'Ankara.

Février

- Colloque organisé par Business France (en partenariat avec le Codetec) sur les technologies françaises pour l'industrie sucrière – 5 février.
- Rencontres acheteurs avec les acteurs de la Edtech à l'occasion du Printemps Numérique, organisées par Business France – Istanbul, 21-22 février.

Mars

- Mission MEDEF International en Géorgie – Tbilisi – 17/19 mars.
- Rencontres acheteurs avec les acteurs du secteur aéroportuaire, organisées par Business France – courant mars.

ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI

Monsieur Daniel GALLISSAIRES Chef du SER d'Ankara - Turquie Téléphone : +90.312.405.49.18 Courriel : daniel.gallissaires@dgtresor.gouv.fr	
Monsieur Thierry BOREL Adjoint au Chef du SER d'Ankara - Conseiller financier Téléphone : +90.312.405.49.23 Courriel : thierry.borel@dgtresor.gouv.fr	Monsieur Antoine AUCUIT Attaché économique Téléphone : +90.212.982.02.85 Courriel : antoine.aucuit@dgtresor.gouv.fr
Monsieur Ahmet M. AYDOGDU Attaché financier Téléphone : +90.312.405.49.22 Courriel : ahmet.aydogdu@dgtresor.gouv.fr	Monsieur Nicolas BIC Attaché économique Téléphone : +90.312.405.49.20 Courriel : nicolas.bic@dgtresor.gouv.fr

Madame Elodie LAUGIER Déléguée du chef de service économique régional à Istanbul Téléphone : +90.212.982.02.81 Courriel : elodie.laugier@dgtresor.gouv.fr
Madame Burcu DEMIRDAG Attachée énergies & affaires industrielles Téléphone : +90.212.982.02.99 Courriel : burcu.demirdag@dgtresor.gouv.fr

Monsieur François VIEL Conseiller pour les affaires agricoles Téléphone : +90.312.405.49.27 Courriel : francois.viel@dgtresor.gouv.fr
Monsieur Bozkurt OZSEREZLI Attaché agricole Téléphone : +90.312.405.49.25 Courriel : bozkurt.ozserezli@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Maxime JEBALI Conseiller en développement durable Téléphone : +90.312.405.49.30 Courriel : maxime.jebali@dgtresor.gouv.fr
Monsieur Berat DURMUS Attaché développement durable Téléphone : +90.312.405.49.29 Courriel : berat.durmus@dgtresor.gouv.fr

SE de Bakou

Monsieur Serge KREBS Chef du Service économique - Azerbaïdjan & Turkménistan Téléphone : +994.12.490.81.33 Courriel : serge.krebs@dgtresor.gouv.fr	
Monsieur Shahin HUSEYNLI Attaché agricole et développement durable Téléphone : +994.12.490.81.30 Courriel : shahin.huseynli@dgtresor.gouv.fr	Monsieur Théophile PASTRE Attaché économique Téléphone : +994.12.490.81.32 Courriel : theophile.pastre@dgtresor.gouv.fr

SE de Tbilissi

Madame Ioulia SAUTHIER Cheffe du Service économique - Géorgie Téléphone : +995.322.721.402 Courriel : ioulia.sauthier@dgtresor.gouv.fr
--

A noter que le SER d'Ankara partage ses locaux avec le Service Nucléaire Régional (SNR) de l'Ambassade, composé de M. Philippe PIERRARD, Conseiller nucléaire (philippe.pierrard@cea.fr) et Mme. Lélia ROUSSELET (lelia.rousselet@cea.fr).

CADRE & DONNEES SUR LA TURQUIE



Données générales :

Superficie : 779 452 km²

Population : 82 377 000 (2019)

Régime politique : Régime présidentiel

Parti au pouvoir : AKP

Président de la République : M. Recep Tayyip Erdoğan

Vice-président de la République: M. Fuat Oktay

Président du Parlement : M. Binali Yildirim

Ministre du Trésor et des Finances : M. Berat Albayrak

Ministre du Commerce : Mme. Ruhsar Pekcan

Monnaie : livre turque (TRY)

Au 02/01/2020 :

1 USD = 5,9507 TRY

1 EUR = 6,6741 TRY

Taux d'inflation annuel : 12% (prévision FMI 2020)

Dette publique : 33,1% du PIB (prévision FMI 2020)

Importations : 223 Mds USD (2018)

Exportations : 168 Mds USD (2018)

CADRE & DONNEES SUR LA GEORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMENISTAN

 <p>GÉORGIE</p>	<p>Superficie : 69 700 km² Population : 3 723 500 (2019) Régime politique : République unitaire Parti au pouvoir : Parti du Rêve Président de la République : Mme. Salomé Zourabichvili Premier ministre : M. Giorgi Gakharia Ministre des Finances : M. Ivane Machavariani Ministre de l'Economie : M. Natela Turnava Monnaie : Lari (GEL) Au 02/01/2020 : 1 USD = 2,8661 GEL 1 EUR = 3,2143 GEL Taux d'inflation annuel : 3,5% (prévision FMI pour 2019) Dettes publiques : 43,4% du PIB (2018) Solde commercial : -4,3 Mds USD (2018)</p>
 <p>AZERBAÏDJAN</p>	<p>Superficie : 86 600 km² Population : 9 981 500 (2019) Régime politique : République présidentielle Parti au pouvoir : Parti du Nouvel Azerbaïdjan Président de la République : M. Ilham Aliyev Premier ministre : M. Novruz Mammadov Ministre des Finances : M. Samir Sharifov Monnaie : Manat azerbaïdjanais (AZN) Au 02/01/2020 : 1 USD = 1,7000 AZN 1 EUR = 1,9035 AZN Taux d'inflation annuel : 3,2% (prévision du FMI pour 2019) Dettes publiques : 51,5% du PIB (prévision du FMI pour 2019) Solde commercial : +8,3 Mds USD (prévision du FMI pour 2019)</p>
 <p>TURKMENISTAN</p>	<p>Superficie : 491 210 km² Population : 5 850 908 (2018) Régime politique : Présidentiel Parti au pouvoir : Parti démocratique du Turkménistan Président de la République : M. Gourbangouli Berdimoukhamedov Président du cabinet des Ministres : M. Gourbangouli Berdimoukhamedov Ministre des Finances et de l'Economie : M. Batyr Bazarov Monnaie : Manat Turkmène (TMT) Au 02/01/2020 : 1 USD = 3,5000 TMT 1 EUR = 3,9169 TMT Taux d'inflation annuel : 6,3% (prévision du FMI pour 2019) Dettes publiques : 30,7% du PIB (prévision du FMI pour 2019) Solde commercial : +7,2 Mds USD (estimation du FMI pour 2019)</p>

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Ankara (adresser les demandes à ankara@dgtrésor.gov.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service Économique Régional

Adresse : B.P. n° 1
 Iran Caddesi, Karum Is Merkezi n°21, Asansör E,
 n°444, Kat.6, Kavaklıdere
 Ankara 06680, TURQUIE

Directeur de la publication : Daniel Gallissaires.
Avec les contributions de : Nicolas Bic, Thierry Borel, Burcu Demirdag, Berat Durmus, Daniel Gallissaires, Cemre Gumus, Maxime Jebali, Daniel Latourmarie, Elodie Laugier, Bozkurt Ozserezli, Théophile Pastré, François Viel.
 Version du 2 janvier 2020.